

Continue

Présentiel et/ou Visioconférence

TITRE PRO ASSISTANT(E) RESSOURCES HUMAINES ARH

MFO0351

OBJECTIFS :

Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines-
Contribuer au développement des ressources humaines

PROGRAMME / MODULES

- Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines
- Assurer la gestion administrative du personnel
- Assurer la gestion des variables et paramètres de paie
- Mettre en place et suivre les indicateurs ressources humaines
- Contribuer au développement des ressources humaines
- Contribuer aux opérations liées à la gestion des emplois et carrières
- Contribuer au processus de recrutement et d'intégration du personnel
- Contribuer à l'élaboration et au suivi du développement des compétences du personnel



CONTACT



Régis GRÉGOIRE



06 50 03 95 05



contact@master-formations.eu



www.master-formations.eu



/masterformations



/company/master-formations

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour étudier votre situation

PÉRIODE D'INTÉGRATION :

accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, sensibilisation au développement durable, adaptation du parcours de formation

TITRE PRO ASSISTANT(E) RESSOURCES HUMAINES ARH

MF00351

Code RNCP
35030

Prérequis

Une bonne expérimentation du terrain

Niveau de sortie

Niveau 5 (BTS / DUT)

Public concerné

Tout public.

Lieu de formation

Soissons

Durée

509 heures en centre.
280 heures en entreprise.

Rythme

Temps plein.
35 heures/ semaine.

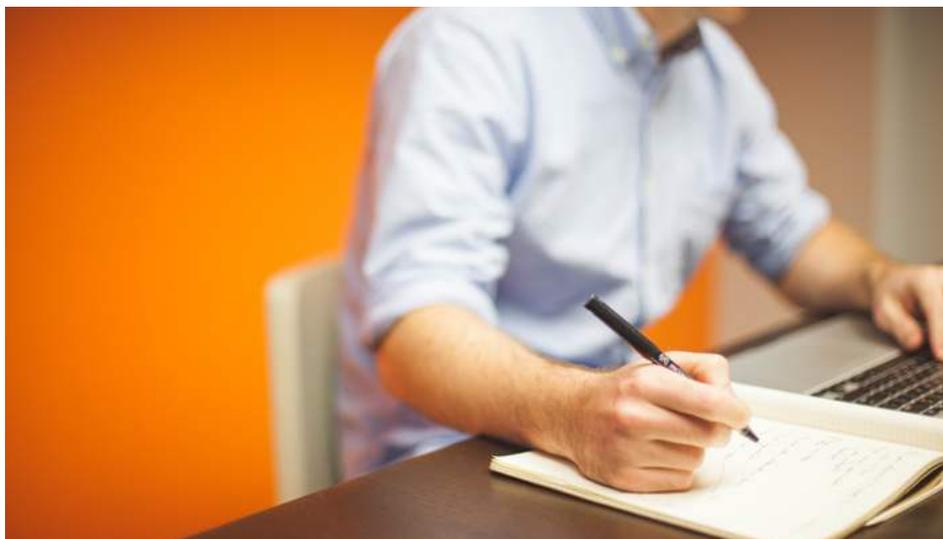
Accès à la formation

Plusieurs étapes possibles selon le prestataire :

- Information individuelle ou collective
- Dossier de demande de formation
- Test de positionnement.

Les délais d'accès à la formation dépendent de la programmation sur les différents sites et places disponibles.

Prix



CERTIFICATION

L'ensemble des 2 modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 5 (BTS/ DUT) d'Assistant ressources humaines.

Qualifications partielles sous forme de certificats de Compétences Professionnelles (CCP) :

BLOCS DE COMPÉTENCES :

Assurer les missions opérationnelles de la gestion des ressources humaines équivaut au module 1

BLOCS DE COMPÉTENCES :

Contribuer au développement des ressources humaines équivaut au module 2.

Le Titre professionnel est obtenu lorsque les 2 CCP correspondants sont validés. À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le Titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

SARL au capital de 7000 € - Siret : C 529 931 149 00015 APE 8559A

Activité enregistrée sous le numéro 11754682075
auprès du préfet de région d'Île-de-France

Agrément CSE arrêté N° 2012300-0007
Agrément CHSCT/CSST N° 2013122-003

TITRE PRO ASSISTANT(E) RESSOURCES HUMAINES ARH

MF00351

Code RNCP
35030

Prérequis

Une bonne expérimentation du terrain

Niveau de sortie

Niveau 5 (BTS / DUT)

Public concerné

Tout public.

Lieu de formation

Soissons

Durée

509 heures en centre.
280 heures en entreprise.

Rythme

Temps plein.
35 heures/ semaine.

Accès à la formation

Plusieurs étapes possibles selon le prestataire :

- Information individuelle ou collective
- Dossier de demande de formation
- Test de positionnement.

Les délais d'accès à la formation dépendent de la programmation sur les différents sites et places disponibles.

Prix

LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Vous pouvez poursuivre votre parcours de formation en prenant contact auprès de votre conseiller emploi joignable au 3936

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Formation individualisée avec un accompagnement personnalisé
- Kit Pédagogique avec Clés USB, Documents écrits, Diaporama, Supports audio et visuels, outils multimédias.
- Espaces modernes et performants comprenant : des salles polyvalentes, des salles informatiques offrant l'accès à la plateforme numérique de formation, vidéo projecteur,

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- En cours de formation Évaluation périodes d'application pratique
- Bilan de la période en entreprise Certification TP, CCP
- Délibération du jury sur la base :
 - Du dossier Professionnel,
 - Des résultats aux épreuves de la session d'examen, de la mise en situation professionnelle,
 - De l'entretien final Évaluation satisfaction
- Enquête de satisfaction stagiaire.